

## COMMISSAIRE À L'ADMISSION AUX PROFESSIONS

### UN RECOURS POUR LES CANDIDATS : PORTER PLAINTE

---

Vous voulez obtenir un permis ou devenir membre d'un ordre professionnel au Québec ?

Vous sentez que votre dossier n'est pas bien traité ?

Un recours gratuit s'offre à vous : porter plainte auprès du commissaire.

---

#### Quel est le rôle du commissaire ?

En vertu de la loi, le commissaire reçoit et examine toute plainte concernant l'admission à une profession. Il enquête alors sur

- le fonctionnement du processus d'admission et votre situation ;
- la façon dont votre dossier et vous-même est traité par l'ordre ou par une autre partie impliquée (selon le cas).

#### Comment peut-il aider ?

Impartial et indépendant, le commissaire agit à la manière d'un *ombudsman*, en formulant des recommandations ou en intervenant pour aider à trouver une solution. Il ne fait pas de contre-évaluation ni la révision de votre dossier, mais il pourrait recommander que votre dossier soit revu ou traité de nouveau.

#### Contre qui porter plainte ?

Votre plainte peut viser l'ordre professionnel ou une autre partie impliquée :

- un ministère,
- un organisme,
- un établissement d'enseignement (pour la formation d'appoint ou les stages),
- une personne qui évalue vos compétences, un formateur ou un superviseur de stage.

#### À quel moment porter plainte ?

Votre plainte peut concerner toute étape dans vos démarches. Vous avez des insatisfactions sur la façon dont l'ordre traite votre dossier ? Ou alors vous avez des difficultés avec une autre organisation dans ces démarches ? Vous n'avez pas à attendre la décision de l'ordre pour porter plainte.

Pour en savoir plus, visitez le site Web du commissaire :

<https://www.opq.gouv.qc.ca/commissaire/porter-plainte/>

#### Comment joindre le commissaire?

• *Par téléphone :*

- Région de Montréal : 514 864-9744
- Région de Québec : 418 643-6912
- Autres régions du Québec :  
1-800-643-6912
- Extérieur du Québec :  
+1 514 864-9744

• *Par courriel :* [commissaire@opq.gouv.qc.ca](mailto:commissaire@opq.gouv.qc.ca)

• *Par la poste ou en personne :*

500, boulevard René-Lévesque Ouest,  
6e étage, bureau 6.500, C.P. 40, Montréal  
(Québec) H2Z 1W7

• *Nos heures d'ouverture :*

Lundi au vendredi, 8 h 30 à 16 h 30